

LA PRESSE

IMPRIMERIE DE J. B. TARTAGLIA, Éditeur.
201, rue Saint-Jacques, Montréal.
Abonnements : \$2.00 par an, \$1.00 par semestre.
Édition quotidienne : \$1.00 par an, \$0.50 par semestre.
Édition hebdomadaire : \$1.00 par an, \$0.50 par semestre.
Publicité : \$1.00 par ligne, \$0.50 par colonne.

LA PRESSE
Montréal, Canada.
Belle 1175, R.P.

CIRCULATION DE LA PRESSE
POUR LA SEMAINE FINISSANT
LE 4 MARS 1893

Lundi	26,080
Mardi	26,121
Mardi	26,121
Mardi	26,121
Mardi	26,121
Mardi	26,121
Mardi	26,121
Mardi	26,121
Mardi	26,121
Mardi	26,121

Total : 159,000
Circulation Moyenne par Jour
Semaine finissant le
4 MARS 1893

26,500

MONTREAL, 9 MARS 1893

LE TRAITE DE COMMERCE
AVEC LA FRANCE

Pour bien juger de l'importance
qu'a pour le Canada la ratification
du traité de commerce avec la
France, il est nécessaire de montrer
quels sont les avantages accordés
au Canada par ce traité et dans
quelles proportions ce traité nous
permettra d'augmenter nos échanges
avec la France.

La France, comme nous l'avons
dit hier, a le 1er Janvier 1892,
adopté un régime douanier com-
portant deux tarifs, l'un dit tarif
maximum s'appliquant aux pro-
duits des pays avec lesquels la
France n'a aucun traité de com-
merce, l'autre dit tarif minimum
s'appliquant en entier ou en partie
aux produits des autres pays.

Avec les pays, comme le Canada,
qui ne peuvent ou ne veulent faire
de traité de commerce, la France
passe des conventions douanières
portant sur un certain nombre de
produits qu'elle laisse alors entrer
en acquittant les droits du tarif
minimum en échange de réductions
équivalentes accordées à un cer-
tain nombre de ses produits ex-
portés dans le pays avec lequel elle
traite.

De semblables conventions ont
été passées entre la France les
Etats-Unis et la Norvège, et ces
conventions fermaient absolument
la France aux bois canadiens et
aux produits que nous exportons
en concurrence avec les Etats-Unis,
si nous ne parvenions à faire avec
la France une convention sembla-
ble.

Le traité de commerce actuel, qui
n'est qu'une convention douanière,
fait disparaître les conditions dé-
favorables dans lesquelles nous
nous trouvons sur le marché fran-
çais, pour nos principaux produits,
et nous ouvre de grands débouchés
dans l'avenir.

Pour apprécier les avantages que
nous sont conférés, en échange de
ceux que nous accordons, il suffira
de consulter le tableau suivant con-
tenant la liste des produits cana-
diens entrant en France en payant
les droits du tarif minimum, le tarif
maximum qu'ils paient actuelle-
ment et qu'ils paieraient si le traité
ne devenait pas loi, et enfin la
valeur des importations françaises
faites, de ces produits, pendant
l'année 1892.

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

Tableau des importations françaises
en France en 1892

importations de l'Algérie et des
colonies représentent un chiffre de
\$30,000,000.

Dans quelles proportions les pro-
duits entrant au tarif minimum
comptent-ils dans ce chiffre, c'est
ce que les documents actuellement
en notre possession ne nous permet-
tent pas d'établir.

Nous pouvons toutefois établir
que les produits étrangers sont im-
portés dans les colonies françaises
en plus grande quantité que les pro-
duits français et cette constatation
est d'autant plus importante pour
nous que deux groupes de colonies
françaises sont plus près du Cana-
da que de la France.

Le tableau ci-dessous résume le
tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892,
publié dans l'Annuaire statistique
de la France pour 1891.

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

Tableau des importations aux colo-
nies françaises, pour l'année 1892

tempête dans le camp libéral, en
dénouant avec une grande vigueur
la conduite de M. Tarte et ses al-
liés, nous ne pouvons que regretter
de ne pas avoir obtenu justice
sans pourtant troubler le pays
et pousser le peuple aux balon-
nettes.

M. Tarte, dit-il, a prétendu que
la majorité des députés libéraux
ont voté contre lui, tandis que ceux
qui lui étaient favorables se sont
abstenus de voter, se conformant
en cela aux ordres de l'Eglise et des
Evêques. En bien, c'est M. Tarte
de trouver une défense aux prêtres
de voter.

M. TARTÉ. Il y a des ordres de
Rome, défendant aux prêtres d'in-
tervenir en politique et les évêques
de leur donner leur approbation
pastorale, de ne pas voter.

M. AMYOT. M. Tarte devrait sa-
voir la différence entre des conseils
et des ordres. Et en insinuant que
les prêtres qui ont voté contre lui
ont enfreint les ordres de Rome,
il porte une accusation mensongère
et calomnieuse contre les absents.

Je dois aussi protester contre la
lecture de lettres privées. M. Tarte
passera sa préférence à lire des se-
crets et à les lire. Le voilà rendu
à posséder les secrets des évêques.
Je conseillerai aux libéraux de ne
pas lui livrer trop de leurs petites
affaires, car ils ne sont pas certains
de les garder longtemps avec eux.

M. Tarte m'a reproché d'avoir
abandonné le parti national, un
parti mort que les libéraux ont dé-
shonoré et exploité. Je ne rappelle
pas que j'ai été élu député de
Montréal et que M. Tarte, après
avoir fait beaucoup de bruit, ne
propose aucun moyen pratique,
mais cherche seulement à faire du
capital politique.

M. WILSON. Il est évident et pa-
rte très brièvement, mais fort habile-
ment, que le gouvernement a
sagement agi en ne désavouant
pas la loi sur le débat.

Le gouvernement a fait un bon
usage de la loi sur le débat en
prenant tout le temps voulu et
tous les moyens nécessaires pour
s'assurer de la véritable intention
à donner à la constitution.

Fait M. Wilson résume la pré-
sente loi sur le débat. Dans
la loi sur le débat, les fonctions
judiciaires ont été élevées au
niveau de la loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.
M. Tarte a dit que la loi sur le
débat est une loi sur le débat.

On nous annonce qu'il paraîtra samedi, sous forme de brochure, une réponse au pamphlet "Les Ruines Cléricales". C'est un ouvrage de trente pages, sans nom d'auteur, est édité par la maison Demers, libraire de la rue Notre-Dame.

L'AFFAIRE SHEPPARD

L'enquête hier après-midi

Cautions refusées

Hier après-midi on a commencé, devant le juge Desnoyers, l'enquête dans la fautive affaire Sheppard et al, accusés de conspiration et d'obstruction d'argent sous de faux prétextes.

M. Quinn représente la poursuite et M. Greenfield défend les accusés.

La cause de conspiration a été appelée la première. Au delà de 9 personnes ont été présentées pour déposer contre les prisonniers. William Allan Sheppard jr., William Allan Sheppard sr., et Charles Hamilton ayant été appelés, M. Greenfield a fait observer à la cour que M. O. M. Augé, accusé de défendre les accusés, était retenu par la maladie.

John Adlard Laughran, 41 rue Fulford, est ensuite appelé à rendre son témoignage.

En février 1892, dit-il, j'étais en disponibilité. Sur la foi d'une annonce parue dans le Star et demandant un commis d'épicerie, je suis parti de la campagne, pour m'adresser au No 5 de la place d'Armes.

Comme il n'y avait qu'un garçon dans le bureau, je me suis adressé au No 2100 de la rue Ste Catherine, où j'ai conversé longuement avec W. A. Sheppard, jr., que je vois ici présent comme l'un des prisonniers.

Je lui ai demandé si ce genre d'affaires lui faisait, et il m'a répondu qu'il tenait un bureau de placement. Sheppard fils a ajouté que pour me procurer de l'emploi, il exigeait \$3.

Je lui ai répondu que je n'aurais pas de l'argent, mais que j'étais prêt à travailler. Il m'a dit qu'il avait besoin d'un commis d'épicerie.

Il m'a expliqué plus longuement son genre d'affaires, puis j'ai pris congé de lui en lui disant: "Je ne reviendrai que demain, vu que je demeure à St-Eustache." J'avais demeuré huit mois à St-Eustache employé à l'usine.

Avant j'étais employé à l'usine, mais j'ai été renvoyé à cause de ma conduite. Je suis allé à St-Eustache, où j'ai travaillé pendant huit mois à l'usine.

Le jour de mon entrevue avec Sheppard, fils, je ne suis pas allé à St-Eustache, mais j'ai écrit au No 2100 de la rue Ste-Catherine. Je lui ai donné mon nom, mon adresse, et, lui ai payé la somme de \$3.

Quelques jours après, j'ai été appelé par Sheppard, jr., et il m'a dit qu'il avait besoin d'un commis d'épicerie. Je lui ai dit que j'étais prêt à travailler.

Il m'a dit qu'il avait besoin d'un commis d'épicerie. Je lui ai dit que j'étais prêt à travailler. Il m'a dit qu'il avait besoin d'un commis d'épicerie.

LE SPORT

Hall et Fitzsimmons se battent à la Nouvelle-Orléans

Hall presque assommé à la quatrième "round"

ROND JACQUES CARTIER

Les courses avaient attiré beaucoup de monde hier sur le rond Jacques Cartier.

Trois jolis heats ont été trottés dans le 228 entre Mechanic Girl et Little Pitt.

Voici le résultat: Classe de 228: J. Burke, Ottawa, Mechanic Girl, 1 1 1 C. Blanchard, Montréal, Little Pitt, 2 2 2 J. Lebevre, Montréal, Gipsy Maid, 3 3 3

Temps: 2:41, 2:40, 2:39 Classe de 240: J. Malette, Montréal, Minnie Wilson, 1 1 5 Buzzell & Co, Montréal, Laura Girl, 2 3 12 J. P. Lawes, Lachine, Pathelette, 5 2 21 J. Lebevre, Montréal, Badger, 3 3 4

Class de 240: J. Malette, Montréal, Minnie Wilson, 1 1 5 Buzzell & Co, Montréal, Laura Girl, 2 3 12 J. P. Lawes, Lachine, Pathelette, 5 2 21 J. Lebevre, Montréal, Badger, 3 3 4

Class de 240: J. Malette, Montréal, Minnie Wilson, 1 1 5 Buzzell & Co, Montréal, Laura Girl, 2 3 12 J. P. Lawes, Lachine, Pathelette, 5 2 21 J. Lebevre, Montréal, Badger, 3 3 4

Class de 240: J. Malette, Montréal, Minnie Wilson, 1 1 5 Buzzell & Co, Montréal, Laura Girl, 2 3 12 J. P. Lawes, Lachine, Pathelette, 5 2 21 J. Lebevre, Montréal, Badger, 3 3 4

Class de 240: J. Malette, Montréal, Minnie Wilson, 1 1 5 Buzzell & Co, Montréal, Laura Girl, 2 3 12 J. P. Lawes, Lachine, Pathelette, 5 2 21 J. Lebevre, Montréal, Badger, 3 3 4

Class de 240: J. Malette, Montréal, Minnie Wilson, 1 1 5 Buzzell & Co, Montréal, Laura Girl, 2 3 12 J. P. Lawes, Lachine, Pathelette, 5 2 21 J. Lebevre, Montréal, Badger, 3 3 4

Class de 240: J. Malette, Montréal, Minnie Wilson, 1 1 5 Buzzell & Co, Montréal, Laura Girl, 2 3 12 J. P. Lawes, Lachine, Pathelette, 5 2 21 J. Lebevre, Montréal, Badger, 3 3 4

Class de 240: J. Malette, Montréal, Minnie Wilson, 1 1 5 Buzzell & Co, Montréal, Laura Girl, 2 3 12 J. P. Lawes, Lachine, Pathelette, 5 2 21 J. Lebevre, Montréal, Badger, 3 3 4

Class de 240: J. Malette, Montréal, Minnie Wilson, 1 1 5 Buzzell & Co, Montréal, Laura Girl, 2 3 12 J. P. Lawes, Lachine, Pathelette, 5 2 21 J. Lebevre, Montréal, Badger, 3 3 4

Class de 240: J. Malette, Montréal, Minnie Wilson, 1 1 5 Buzzell & Co, Montréal, Laura Girl, 2 3 12 J. P. Lawes, Lachine, Pathelette, 5 2 21 J. Lebevre, Montréal, Badger, 3 3 4

Class de 240: J. Malette, Montréal, Minnie Wilson, 1 1 5 Buzzell & Co, Montréal, Laura Girl, 2 3 12 J. P. Lawes, Lachine, Pathelette, 5 2 21 J. Lebevre, Montréal, Badger, 3 3 4

Class de 240: J. Malette, Montréal, Minnie Wilson, 1 1 5 Buzzell & Co, Montréal, Laura Girl, 2 3 12 J. P. Lawes, Lachine, Pathelette, 5 2 21 J. Lebevre, Montréal, Badger, 3 3 4

UNE BANDE DANGEREUSE

Sortie hier de prison

Le détective en chef Cullen a reçu avis de Cornwall, hier après-midi, que six détenus de la prison de l'Ontario, tous voleurs de profession, avaient été libérés.

Ces individus avaient été arrêtés le même jour que Slavin a tué l'homme de police Davey. Ils se tenaient alors à l'extérieur de la gare, et avaient été conduits comme vagabonds.

Le détective Cullen semble croire qu'ils se dirigent vers l'est et dit qu'il est certain qu'ils sont les amis des meurtriers des constables qui ont été tués à St-Jean et à London, Ontario.

LES HORREURS

De la prison

L'enquête au sujet de la mort de M. Fortin est en ce moment la grande préoccupation des gens de Québec. Voici, d'après notre correspondant, la scène qui s'est passée quand on a annoncé à madame Fortin qu'il fallait aller en prison.

L'avocat de la prisonnière demande à corrompre l'admission à caution de sa cliente, mais celui-ci se voit obligé de refuser d'accéder à sa demande. La loi est formelle à cet égard, et une personne accusée d'empoisonnement ne saurait être admise à caution durant l'instruction.

Lorsque son avocat apprit cette nouvelle à prisonnière, celle-ci, qui jusque là avait parfaitement conservé son sang-froid et n'avait oser adresser au No 5 de la place d'Armes.

Comme il n'y avait qu'un garçon dans le bureau, je me suis adressé au No 2100 de la rue Ste Catherine, où j'ai conversé longuement avec W. A. Sheppard, jr., que je vois ici présent comme l'un des prisonniers.

Je lui ai demandé si ce genre d'affaires lui faisait, et il m'a répondu qu'il tenait un bureau de placement. Sheppard fils a ajouté que pour me procurer de l'emploi, il exigeait \$3.

Je lui ai répondu que je n'aurais pas de l'argent, mais que j'étais prêt à travailler. Il m'a dit qu'il avait besoin d'un commis d'épicerie.

Il m'a expliqué plus longuement son genre d'affaires, puis j'ai pris congé de lui en lui disant: "Je ne reviendrai que demain, vu que je demeure à St-Eustache." J'avais demeuré huit mois à St-Eustache employé à l'usine.

Avant j'étais employé à l'usine, mais j'ai été renvoyé à cause de ma conduite. Je suis allé à St-Eustache, où j'ai travaillé pendant huit mois à l'usine.

Le jour de mon entrevue avec Sheppard, fils, je ne suis pas allé à St-Eustache, mais j'ai écrit au No 2100 de la rue Ste-Catherine. Je lui ai donné mon nom, mon adresse, et, lui ai payé la somme de \$3.

Quelques jours après, j'ai été appelé par Sheppard, jr., et il m'a dit qu'il avait besoin d'un commis d'épicerie. Je lui ai dit que j'étais prêt à travailler.

Il m'a dit qu'il avait besoin d'un commis d'épicerie. Je lui ai dit que j'étais prêt à travailler. Il m'a dit qu'il avait besoin d'un commis d'épicerie.

VILLAGE MENACE

De s'effondrer dans une mine

Les journaux anglais rapportent qu'un village du comté de Stafford, l'Angleterre, est menacé de disparaître de la surface de la terre. Des mines de charbon, qui se trouvent dans la région, ont été si bien fouillées en tous sens que la croûte du sol sur lequel repose l'habitat n'est plus d'une épaisseur suffisante pour supporter le poids d'une agglomération d'habitations humaines.

Plusieurs personnes sont déjà tombées dans des galeries de mine par où s'écoulent les eaux. Elles ont été tuées, et d'autres sont blessées. Les habitants de la région ont été évacués, et les mines ont été fermées.

Le cardinal Lavergne

Le grand marabout et le cardinal Lavergne, anecdote racontée par un journal anglais. Le cardinal Lavergne avait obtenu du gouvernement français la faculté pour le bey de Tunis de défendre aux chrétiens d'entrer dans les mosquées de Tunis, ainsi que cela se pratiquait déjà dans d'autres villes de la Tunisie.

Une fois seulement le cardinal avait visité une mosquée, celle d'Omar, à Jérusalem; le grand marabout lui avait permis de conserver ses chaussures disant: "Monseigneur le cardinal, vos chaussures sont aussi saintes que les miennes."

LA RIGUEUR DU FROID

Dans le New Jersey

NEW-YORK, 9-Mme Martha Ingram, une femme de cinquante ans, demeurant dans Alabama avenue, à Paterson (New-Jersey), étant sortie samedi soir pour aller faire des emplettes, et trouvant morte d'un coup de feu au milieu d'un amas de neige et tenant encore à la main un panier rempli d'articles qu'elle avait achetés dans une épicerie du voisinage.

NEW-YORK, 9—Un ouvrier brasseur du nom de Michael Lewis était placé un baril de bière, dans la brasserie de College Point, lorsque le baril a fait explosion avec un bruit semblable à un coup de canon. Lewis n'a pas été tué, mais il a été très grièvement blessé. On ignore quelle peut avoir été la cause de cette explosion.

LES PANAMISTES

Devant la cour d'Assises

PARIS, 9—La cour d'assises et les abords du Palais de Justice étaient remplis hier matin, à l'occasion de l'ouverture du procès de l'ex-ministre et député Antonin Proust; de La Fontaine, député; Bérat, sénateur; de l'ex-député Gibron; M. Blondin, Charles de Lesseps, Marius Fonane, de l'ex-ministre Balthazet et de M. Sans Leroy, accusés de corruption en rapport avec la loterie du Panama.

La salle d'audience était remplie. Parmi les spectateurs on remarquait MM. Clemenceau, Eugène Spuler et Floquet et plusieurs membres de la commission d'enquête chargés de surveiller le procès.

Les accusés, d'une voix brisée par l'émotion, ont déclaré leurs noms et qualités. Le juge Desjardins présidait le tribunal.

Charles de Lesseps a donné son témoignage. Il a établi que c'était vers lui qu'il avait rapporté avec la compagnie du canal de Panama. Il dit qu'il aurait été de servir dans l'entreprise du percement de l'isthme de Panama, dont son père avait eu le premier rôle. Son témoignage n'a rien révélé de nouveau. L'enquête est ajournée au lendemain.

MORT SUBITE

OTTAWA, 8—Ce matin, M. Skinner, messager depuis vingt ans aux Communies, est tombé mort sur le trottoir, devant la maison de son père.

Il avait été atteint d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

GALETTE FRANÇAISE

Les membres de la Galette Française donneront un grand bal paré et masqué samedi, 11 courant, à 8 heures, 30 rue Panet. Entrée 50 cents.

LE BETAIL CANADIEN

Un vote important à Londres

Les espérances de M. Gardner

LONDON, 9-M. Herbert Gardner, président du bureau d'agriculture, a fait un discours important à la Chambre des communes hier soir. On y a discuté les récentes déclarations de M. Gardner au sujet de la question de faire lever l'interdit qui a été frappé le bétail canadien en Angleterre.

La discussion de cette question, à laquelle le Canada est si intéressé, a été très vive entre les partisans du maintien des lois prohibitives contre l'importation du bétail canadien et ceux du rappel de ces mêmes lois. Les députés de l'Opposition ont pris part à la discussion et chaleureusement défendu les intérêts canadiens.

Ce n'est qu'après avoir entendu les arguments pour ou contre le maintien de ces lois que le gouvernement a pris la parole. Il a combattu avec vigueur cet esprit d'égotisme qui préside chez plusieurs partisans du maintien des lois prohibitives contre tout bétail vivant importé en Angleterre.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

Le gouvernement a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit. Il a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de lever l'interdit.

RAE & DONNELLY

ENCANTEMENTS

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

VENTE DE MEUBLES

Et autres Marchandises

RAE & DONNELLY, 100 rue St-Jacques, ont un immense assortiment de magnifiques meubles de grande valeur, d'occasion, d'occasion, d'occasion.

Le commerce des pommes de terre est loin d'être florissant. Les prix ont diminué de cinq centins, et il y a encore tendance vers la baisse. Elles se vendent de \$1 à \$1.05.

[illegible]

Le taux de l'argent est encore descendu à 6 p.c. à New-York, aujourd'hui.

Marché Américain à Londres
Fermeture du stock américain à Londres
avec l'équivalent à New-York.

	Londres prix.	New York équival.
Atchison	33	321
San. Pacific	57	831
Gen. Pacif.	22	221
San. & Texas	11	141
Ala. Shore	20	141
Northern Pac. Pr.	10	130
Ill. Central	49	361
Kent. & W. Va.	102	160
Ind. & Western	18	171
Mont.	12	171
N. Pacif.	24	271
Union Pacific	38	371
Miss. Pacif.	24	231
Grand Tronc Int.	20	161

BOURSE DE MONTREAL			
	Montreal-Paris	Verdun	Paris
	Montreal-Paris	Verdun	Paris
STOCK.			
Montreal	2544		
Ontario	120		
North American	120		
(On People)	120		
Alonso	160		
Corona	280		
Jacques Cartier	130		
Marchand	108		
Eastern Township			
Quebec			
Nationale	140		
Union	100		
Commerce	100		
Union	100		
Belgium	135		
Commercial of Man.			
Commercial	50		
Montreal Tel. Co.			
Commercial Cable Co.	1901		
Northwestern Land			
West & Ont. Nav. Co.	74		
Montreal Street Ry.	190		
Montreal Gas Co.	220		
U.S.A.	17		
U.S.A. Fr.	291		
Wabash			
Canadian Pacific Ry.	854		
Grand Trunk Ry. pref.			
Sail. Cadenac Co.			
Montreal Cdt. Co. Co.	sd		
Merchants Mfg.	153		
Montreal Cotton Co.			
Mont. Loan & Mort.	138		
Guarantee Co. of N. A.			
Col. Mt. Mfg. Co.	110		
Bonds	100		
Local Telephone	102		
Light			
Domination 4 p.c. stock			
Montreal 4 p.c. stock			
Interurban			
St. Cham. Cent. Co.			
St. Cham. Cent. Co.			
Montreal Cotton, Co.			
Domination Cotton, Co.			
Havre			

Ventes à la bourse de Montréal:
 B. of M.—3 à 233½.
 Mont. Gas.—200 à 229, 50 à 228½,
 à 228, 50 à 228½.
 St. Ry.—25 à 189.
 Cable—50 à 181½, 100 à 181, 150

180½, 75 à 180½, 50 à 180½, 375 à 180½

COMMERCE

MARCHE DE CHICAGO

Plus b	Plus b	Plus b	Quart
--------	--------	--------	-------

	Jan.	Feb.	Mar.	Apr.
BLE--				
May.....	76½	76½	76½	76½
Juillet....	74½	75	74½	74½
BLE EN DE--				
May.....	44½	44½	44½	44½
Juillet....	45½	45½	45½	45½
AYONNE--				
May.....	33½	33½	33½	33½
Sept.....				

Prime				
Mai	18 32	18 32	18 25	18 25
Juillet				
SANCTOUX.				
Mai	11 80	11 82	11 77	11 77
Juillet				
Sept.	11 50	11 52	11 47	11 47

MARCHÉ DE GROS

Seuls les produits de la ferme

voient de bonnes affaires dans le commerce de gros. Les prix n'ont pas changé, à l'exception des courges qui ont éprouvé une baisse de trois centimes.

Les volailles, quoique n'ayant pas changé de prix, se vendent moins bien qu'au commencement du carême.

Les grains, les farines et les produits de la ferme sont les plus tranquilles au même prix.




GEO. TUCKER
Célèbre Guérisseur Sauvage
5 Rue Ste Elisabeth
MYMAN SONS & Co.
ETABLIE EN 1800

—O— DE —O—

GEO. TUCKER

Est reconnu comme remède infail-
lable contre

L'Asthme, la Bronchite,

PRIX : 25 Cts.

Agents Généraux :

5 Rue Ste Elisabeth
YMAN SONS & Co.
ETABLIE EN 1800

PRIX: 25 Cts.
Pharmaciens en Gros
9,10,11,14,16,18—e—jno

